

Lurelu

La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse



La problématique du livre documentaire québécois pour la jeunesse

Suzanne Thibault

Volume 15, numéro 1, printemps-été 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/13099ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (imprimé)

1923-2330 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Thibault, S. (1992). La problématique du livre documentaire québécois pour la jeunesse. *Lurelu*, 15(1), 35–36.

sous un
autre angle

La problématique du LIVRE DOCUMENTAIRE QUÉBÉCOIS pour la jeunesse

par Suzanne Thibault
bibliothécaire, Ville de Montréal

Lorsqu'on m'eut demandé de présenter les documentaires québécois pour la jeunesse au dernier colloque de Communication-Jeunesse, en septembre 1991, c'est d'emblée que j'acceptai de mettre à jour le dossier documentaire de *Lurelu*¹. Je sentis toutefois le besoin d'aller plus loin, de faire une autre réflexion, d'établir en quelque sorte un état de la question sous l'angle d'une bibliothécaire de référence qui doit répondre quotidiennement aux demandes d'information des jeunes de son quartier. Autant l'album s'ouvre aux émotions de l'enfant, autant le documentaire lui ouvre l'univers par le biais d'une multitude de centres d'intérêt.

Longtemps associé au contexte scolaire uniquement, le documentaire s'installe progressivement à la maison et mérite davantage la vitrine de nos bibliothèques et librairies. Le documentaire étanche la curiosité des enfants : pensez au nombre de questions posées par votre tout-petit dans une seule journée? Quant à vous, combien de fois par semaine consultez-vous un dictionnaire, un guide médical, un guide de voyage, etc.?

Dans la mesure où les budgets le permettent, les bibliothèques se procurent une variété de documentaires sur tous les sujets possibles. Il y a le documentaire éphémère, celui en informatique, en aéronautique, en géographie, par exemple, lorsque la configuration des pays change fréquemment. Il y a le documentaire de luxe sur un sujet unique, comme ceux sur les bateaux, les affiches, les châteaux, avec peu de texte; il se feuillette sans peine et émerveille l'œil du lecteur. Il y a le documentaire de référence, utile à plus long terme, qui s'inscrit tout à fait dans une bibliothèque personnelle ou familiale, auquel les enfants se réfèrent pour leurs travaux scolaires et qui, sous la main des grands et des petits, peut être feuilleté au hasard ou par intérêt.

Quelle que soit son étiquette, le documentaire demeure un ouvrage coûteux (bien que l'utilisation que l'on en fait en justifie le prix) car les coûts de production sont très élevés.

1. *Lurelu*, vol. 10, n° 2 (automne 1987) pages 2 à 10. Une mise à jour de ce dossier bibliographique paraîtra dans le prochain numéro de *Lurelu*.

Habituellement, un documentaire se conçoit et se produit en équipe; des spécialistes dans ce domaine agissent comme auteurs ou réviseurs auxquels s'ajoutent des chercheurs, des illustrateurs, des photographes et des traducteurs, s'il y a lieu. Un scientifique reconnu n'est pas nécessairement un bon vulgarisateur dans son domaine : il n'est peut-être pas disponible ou désireux d'écrire pour la jeunesse, ou il n'est tout simplement pas en mesure

inexistant.

À titre de diffuseurs d'information dans les bibliothèques publiques et scolaires, nous, les bibliothécaires, déplorons cette situation. Pour la contrer, nous devons identifier une littérature grise pertinente, monter des dossiers, utiliser toute documentation destinée aux adultes susceptibles d'être adaptée au profit des jeunes. Toutefois, les éditeurs ont sûrement une tout autre perspective du problème. Leur questionnement peut se résumer ainsi :

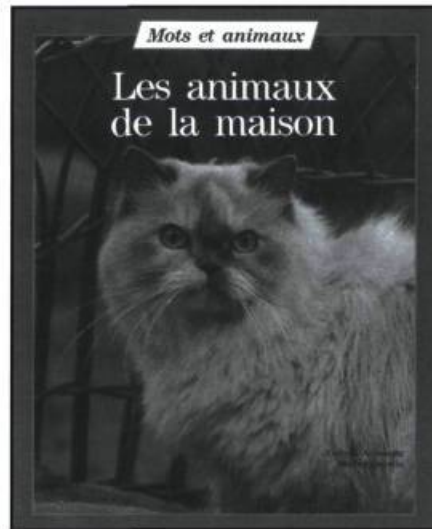
1° Aie-je les ressources financières et les fonds documentaires suffisants pour créer un documentaire québécois distinctif, donc compétitif et exportable?

2° Quel est le seuil de rentabilité d'un documentaire québécois?

3° Un documentaire national est-il voué inexorablement à un marché national, voire restreint, sans traduction possible vu son unicité, donc sans rentabilité?

Au Québec, la rareté des documentaires résulterait du marché trop compétitif avec les produits étrangers, du marché national trop restreint, des coûts élevés de conception et de production, du peu d'intérêt du public en général et des jeunes en particulier pour le documentaire.

Pourtant, en dépit de ce triste portrait, certaines maisons d'édition ont défié la loi du marché. Les Éditions Michel Quintin, par exemple, publient depuis neuf ans des albums documentaires pour les 3 à 8 ans (collections «Mots et Animaux» et «Ciné-

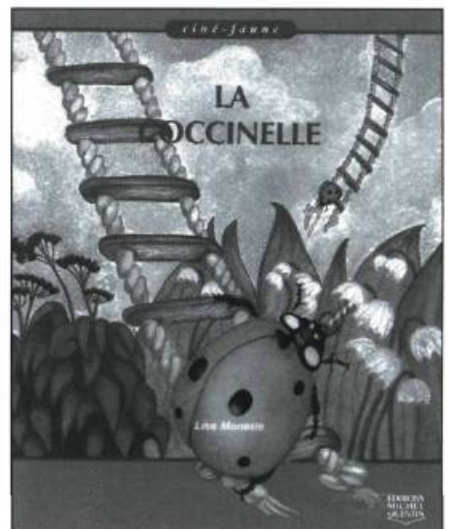


de la faire. Les éditeurs doivent faire appel à des auteurs prêts à travailler en collaboration avec des scientifiques.

Problématique

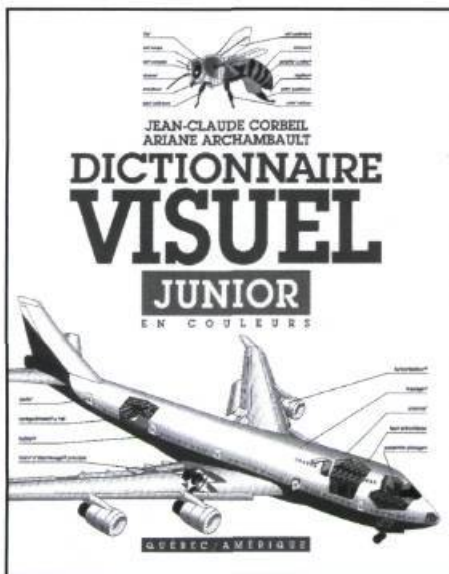
La problématique du documentaire québécois pour la jeunesse est double : il y a le documentaire québécois pour la jeunesse et le documentaire québécois pour la jeunesse sur le Québec.

Le documentaire québécois pour la jeunesse est presque inexistant par rapport aux documentaires étrangers qui envahissent notre marché. Plus de 90 % des documentaires vendus au Québec viennent de l'extérieur. Le même pourcentage occupe les rayons de nos bibliothèques. Après l'album, c'est le roman qui est le grand favori des éditeurs québécois, à cause des coûts de production modestes et de sa popularité. Quant au documentaire québécois pour la jeunesse sur le Québec, sur les réalités québécoises, il est aussi presque



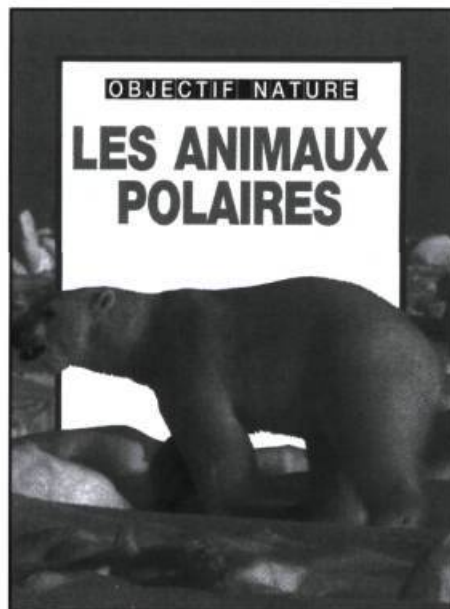
Faune»), des documentaires pour les huit ans et plus (collection «Ça Grouille Autour de Moi»), et rien ne prédit que Michel Quintin s'arrêtera là.

Il s'agit d'une maison dynamique qui cherche à créer des documentaires de qualité dans le but d'informer les jeunes de manière ludique, voire humoristique, en intégrant sans compromis une démarche scientifique. La vulgarisation scientifique d'un créneau telle que la faune est très exigeante et difficile : lisez simplement quelques «Ciné-Faune» et vous vous rendrez compte de la somme de travail que peuvent exiger ces petites phrases au bas des pages. La maison Michel Quintin est la seule maison à s'identifier à ce créneau unique et verra, vraisemblablement, quelques-uns de ces produits traduits au Canada anglais et aux États-Unis.



Les Éditions Québec/Amérique occupent le créneau des dictionnaires, notamment en raison des 250 000 *Dictionnaire visuel* vendus, sans compter les traductions en plusieurs langues. Le succès remporté par ces produits exportables a permis à l'éditeur de se mettre à la fine pointe de l'informatique et de concevoir une banque d'images issues de ces dictionnaires en vue de produire d'autres produits connexes. Maintenant, les Éditions Québec/Amérique proposent aux foires internationales des «packages» à l'instar des méga-éditeurs européens; il s'agit en fait de ventes assurées sur présentation de maquettes. Seuls les éditeurs aux fonds documentaires et aux ressources financières suffisantes peuvent se le permettre.

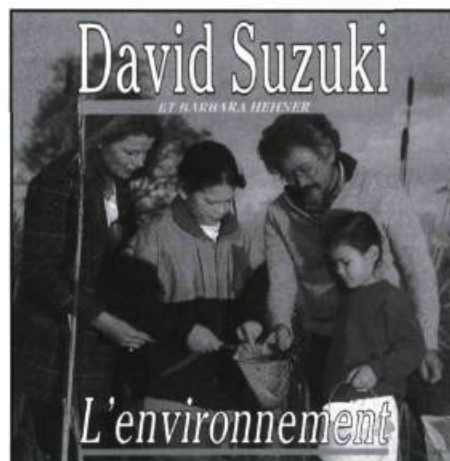
Dans les années quatre-vingt, la maison d'édition Héritage a vu naître plusieurs collections de documentaires. Ce sont dans l'ensemble des traductions du Canada anglais, notamment les collections «David Suzuki», «Science en Direct», «Savoir Faire», sur le bricolage. Puis, depuis les années quatre-vingt-dix, se sont ajoutées deux nouvelles collections, soit «Objectif Nature» et «Nos Richesses». Collection



grand public, cette dernière est le pilier sur la faune et la flore au Québec et au Canada. La conception de ces ouvrages demande beaucoup de temps (environ un an et demi), une consultation d'une cinquantaine d'ouvrages et la révision rigoureuse par des spécialistes dans le domaine. La maison Héritage vise la traduction de ces ouvrages et leur exportation serait souhaitable.

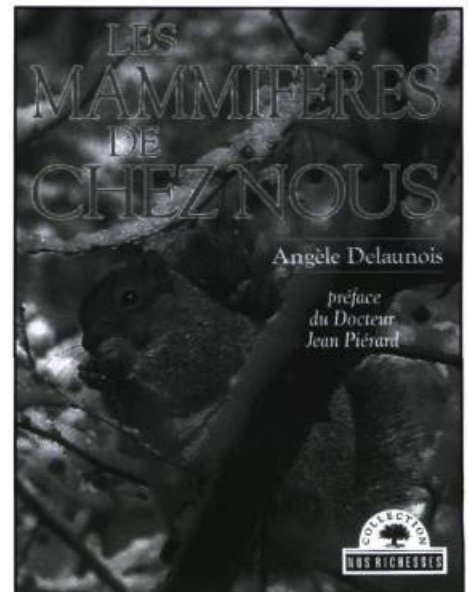
Avenues de solution

Pour combler les besoins documentaires des jeunes Québécois, pour promouvoir la diffusion culturelle de nos réalités respectives, pour parler de la faune et de la flore de nos régions, de nos barrages hydro-électriques, de nos préoccupations sur l'écologie et l'environnement, nous avons besoin de documentaires de qualité et attrayants pour nos bibliothèques publiques et scolaires, à la librairie et à la maison. Quelles avenues s'ouvre-t-il aux éditeurs et aux auteurs? On discute beaucoup actuellement de l'État comme éditeur concurrentiel aux éditeurs commerciaux. Alors pourquoi l'État ne subventionnerait-il pas davantage les éditeurs désireux de produire des documentaires? Et s'il assurait



une prévente de ces mêmes documentaires dans toutes les bibliothèques publiques et scolaires, est-ce que plus d'éditeurs seraient intéressés par ce créneau de la littérature?

Par ailleurs, la collaboration entre les éditeurs privés et les services d'information municipaux et gouvernementaux serait-elle bienvenue dans le monde de l'édition? Ferait-elle naître des documentaires sur les réalités des municipalités concernées? Par exemple, la collaboration entre les Éditions Guérin et la Ville de Montréal, entre le Jardin botanique et les Éditions Marcel Broquet. Que penser de la coédition par l'achat des droits avec l'étranger menant à la traduction et à l'adaptation de documentaires existants? Permettrait-elle l'entrée de nouveaux produits intéressants sur notre marché?



Pour les méga-éditeurs, la solution du «packaging» demeure la solution idéale pour la mise en marché des documentaires québécois à l'étranger. Toutefois, tous ne peuvent adopter cette solution. Somme toute, nous sommes en mesure de constater que seule une volonté politique saurait remédier à la situation. Ce serait déjà un grand pas si nos élus et commissaires de commissions culturelles étaient ouverts à cette problématique des documentaires jeunesse au sein de l'industrie du livre. Le fait qu'ils aillent en consultation auprès des organismes privilégiés (Communication-Jeunesse, la CBPQ, l'ASTED, les associations d'éditeurs et de libraires) démontrerait une volonté plus tangible. Qu'il en découle une politique nationale d'achat pour les bibliothèques publiques et scolaires autour du documentaire, des subventions spéciales aux éditeurs privilégiant la création de ces ouvrages. Ce serait une solution bienvenue par tous les professionnels du livre.

L'auteure tient à remercier Johanne Parrot des Éditions Québec/Amérique, Johanne Ménard des Éditions Michel Quintin et Angèle Delaunois des Éditions Héritage.